Le service municipal de la politique de la ville ou comment (re-)penser la ville ?

Un service municipal uniquement dédié à l'insertion sociale et économique des populations, à la vie dans les quartiers, à la lutte contre la délinquance et les incivilités... ? A Ermont, cela existe depuis mars 1997. Le Service municipal de la Politique de la Ville est présent dans tous les domaines et pourtant rares sont les personnes qui le connaissent... Quelles sont ses missions, ses actions et ses marges de manœuvre ?

Confrontées aux problèmes engendrés par l'urbanisation, les villes ont vu leur visage changer. Auparavant organisés autour d'un centre, les banlieues et les quartiers excentrés ont progressivement transformé nos cités. Il fallait agir pour recréer une nouvelle ville dans laquelle chacun trouve sa place. Dans ce but, est né, il y a 5 ans à Ermont, le Service municipal de la Politique de la Ville.

Un rôle primordial pour la démocratie

Le Conseil Interministériel des Villes (CIV) du 30 juin 1998 définissait ainsi la politique de la ville : "Elle doit confirmer la vocation du service public à intégrer dans le corps social tous les habitants […]. Chacun, quels que soient ses origines, son lieu de résidence et son statut social doit se sentir appartenir à la même communauté de vie et de destin... Cette ville doit être le cadre d'une meilleure intégration des populations dans leur diversité d'origines, à contre-courant des tendances xénophobes qui dénaturent notre démocratie. En effet, l'intégration doit être l'une des dimensions permanentes de la Politique de la Ville."

Xavier Haquin, adjoint au maire chargé de la Politique de la Ville

Des missions au carrefour de l'intégration et de la citoyenneté

Les agents d'Environnement

En 1997, une seule personne travaillait à cette tâche ambitieuse.
Le service compte aujourd'hui 12 agents qui interviennent dans des secteurs divers comme les animateurs qui gèrent deux Espaces Jeunes de proximité, dédiés aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sur les quartiers périphériques de la ville ou encore six agents d'Environnement qui réalisent, en complémentarité, avec la police municipale les entrées et sorties des écoles élémentaires tout en assurant une présence dans les parcs et lieux publics…
Le service Politique de la Ville peut donc être caractérisé comme étant un service de missions chargé de coordonner des projets transversaux, c'est-à-dire en amenant les différents services municipaux et associatifs à travailler ensemble et ce, afin d'être beaucoup plus efficaces face aux problématiques mouvantes du terrain et des évolutions de la population, jeune notamment.

trois contrats pour une ville plus agréable

Concrètement, différents partenaires soutiennent financièrement les actions de la Ville.
A ce titre, le Service municipal de la Politique de la Ville est chargé de solliciter des aides financières importantes auprès de l'Etat, de la Région et du Département.
C'est pourquoi, la ville d'Ermont a signé trois contrats.
Le contrat **CIVIQ** (ou Contrat Initiatives, Villes et Qualité avec le Département) permet de cofinancer des actions allant de la petite enfance, comme le "Forum Petite Enfance", à la création de l'épicerie sociale ou encore à la construction prochaine d'un terrain multi-sports sur le quartier des Espérances.

Terrain multisports Degas

Le **CLS** (ou Contrat Local de Sécurité signé avec la Ville d'Eaubonne, le Préfet et le Procureur de la République) a permis, quant à lui, la création de la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency (MJD), dont l'objectif principal consiste à lutter contre la délinquance des mineurs et à assurer une présence judiciaire auprès des administrés notamment en terme d'accès aux droits. Ce CLS devrait permettre dans les mois qui viennent la mise en place d'une police municipale intercommunale qui interviendrait sur le périmètre de la communauté de communes Val-et-Forêt dont fait partie Ermont.

Espaces Jeunes de proximité ? Késaco ?

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Deux Espaces Jeunes de proximité vous sont dédiés sur la ville. Que vous habitiez aux Chênes, ou aux Carreaux, des animateurs vous attendent. Différentes salles sont disponibles pour se rencontrer, monter des projets d'animation (des rencontres sportives inter-quartiers par exemple), jouer à des jeux de société, organiser des débats en visionnant des films ou en faisant intervenir des spécialistes sur différents thèmes comme le SIDA, la toxicomanie, les droits et devoirs des jeunes et des parents...

Deux Espaces Jeunes de proximité sont à la disposition des jeunes des quartiers.

➤➤➤ Espace Jeunes de proximité "Les Chênes"
18 rue de la Petite Bapaume
01 34 44 01 28

➤➤➤ Espace Jeunes de proximité "Les Carreaux"
3 allée Jean de Florette
01 34 44 02 36

L'équipe administrative du service Politique de la Ville

Le dernier contrat est celui du **Contrat de Ville**. Celui-ci a été engagé avec l'Etat, la Région, les différents bailleurs de la ville ainsi que les communes de Taverny, Deuil-La-Barre, Saint-Gratien et Soisy-sous-Montmorency. Il s'agit du dispositif contractuel qui draine le plus de financement. La ville d'Ermont va pouvoir, grâce à cela, créer un bâtiment multi-accueils qui regroupera le Service municipal Jeunesse, la Mission Locale, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et le Point Information Jeunesse (PIJ) afin d'offrir aux jeunes Ermontois un guichet unique qui leur apportera des réponses en terme de loisirs, de santé et d'orientation scolaire et/ou professionnelle. D'autres projets font également l'objet de cofinancement via le Contrat de Ville comme les fêtes de quartier ou encore des ateliers d'éveil artistique.

Les habitants du quartier des Passerelles/Carreaux ont partagé un verre de l'amitié lors de la manifestation "Immeubles en Fête" en juin dernier.

L'association C.L.E. (Compter, Lire, Ecrire)

Favoriser l'autonomie par une aide au développement des savoirs de base (compter, lire, écrire…), tel est l'objectif de cette association mise en place par le Service municipal de la Politique de la Ville en 1997. Compter, Lire et Ecrire, gérée aujourd'hui par la communauté de communes Val-et-Forêt, vous forme pour vous permettre de mieux vous insérer socialement et professionnellement. Clé travaille en étroit partenariat avec les différents espaces d'aide à l'emploi de Val-et-Forêt dont celui d'Ermont.

"Compter, Lire et Ecrire"

➤➤➤ Espace d'Aide à la Recherche d'Emploi
35 rue Louis Savoie
Roland Dartigeas
01 30 72 08 40

➤➤➤ Espace Formation
25 rue du 18 Juin
Eric Bertrand
01 34 15 46 40

Ecouter les populations dans tous les domaines

La mission de la Politique de la Ville consiste aussi à rétablir, par le biais d'instance, une véritable démocratie locale.

Pour cela, neuf conseils de quartier se réunissent plusieurs fois par an. Les habitants font ainsi entendre leurs attentes et leurs idées à des responsables de quartier ainsi qu'aux élus. N'hésitez donc pas à contacter le responsable de votre conseil de quartier ou le Service municipal des Relations Publiques en mairie.

Vos responsables de conseils de quartier

Une suggestion, un projet à proposer pour votre quartier ?
Contactez votre responsable de conseil de quartier en adressant votre courrier en mairie. En voici la liste :

➤➤ Les Chênes
Mme Gisèle Gambier

➤➤ Balzac/Bapaumes
M. Constant Charrier

➤➤ Passerelles
M. Jean-Philippe Picard-Bachelerie

➤➤ Espérances
M. René Herbez

➤➤ Gros Noyer
M. Michel Auger

➤➤ Centre Ville
Mme Rose Gommery

➤➤ Cernay
M. Gérard Penichost

➤➤ Ermont-Eaubonne
M. Christian Taminot
et M. Jean Hervot

➤➤ Jules Ferry
Mme Suzanne Heduin

Service municipal des Relations Publiques
01 30 72 38 28 ou 01 30 72 38 21

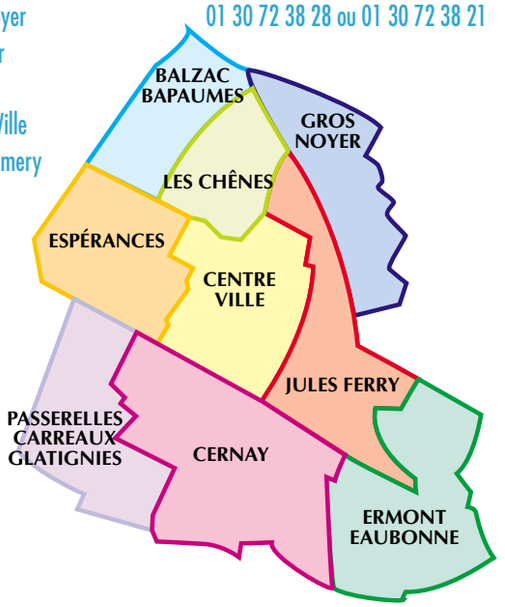

Val & Forêt
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'intercommunalité

Autres dossiers de ce service : l'intercommunalité. Ermont appartenant à la communauté de communes Val-et-Forêt (composée des villes d'Ermont, d'Eaubonne, de Montlignon, de Saint-Prix et du Plessis-Bouchard), des transferts de compétences ont ainsi été réalisés. La protection et la mise en valeur de l'environnement ou encore l'aménagement de l'espace et le développement économique (et ce, pour plus d'économie d'échelle et donc d'efficacité) font partie des domaines gérés par la communauté.

Aujourd'hui, ces nouveaux projets liés à l'intercommunalité donnent un nouvel essor au Service municipal de la Politique de la Ville. Chaque commune doit désormais mener sa propre réflexion pour améliorer la vie sur son territoire tout en tenant compte de ses villes partenaires et de leurs besoins. La communauté de communes Val-et-Forêt vient d'ailleurs d'élaborer une charte qui définit l'intérêt communautaire.
Les perspectives pour les années futures évoluent donc de façon rapide en ce qui concerne la politique de la ville mais les objectifs sont, eux, conservés : permettre l'intégration des différentes populations au sein de la communauté.